

Culture Industrielle Et Insecurite Alimentaire: Une Analyse A Partir De L'anacardier Dans La Region De Bondoukou (Côte D'ivoire)

Koffi Koffi Gnamien Jean-Claude¹, Affessi Adon Simon², Niamke Jean Louis³

¹Institut D'ethnosociologie (Ies) Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan - Côte D'ivoire)

²Université Peleforo Gon Coulibaly De Korhogo (Côte D'ivoire)

³Institut D'ethnosociologie Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan - Côte D'ivoire)

ABSTRACT:

Résumé : Le présent travail étudie la relation entre la culture de l'anacardier, la gestion de la terre et la problématique alimentaire chez les Agni-bini. En effet, le développement des cultures de rente s'inscrit dans une dynamique organisationnelle fondée sur les représentations liées à l'occupation de la terre et à la valeur monétaire.

Pour mener cette étude, des enquêtes ont été effectuées dans 4 villages des Sous-préfectures de Kouassi-datékro et Boahia. L'approche phénoménologique de Schütz (1971) est mobilisée dans la compréhension des actions des différents acteurs.

Les résultats indiquent que la culture de l'anacardier a favorisé la redéfinition des rapports fonciers entre plusieurs acteurs sociaux et l'attachement à cette culture place les populations de cette zone dans un contexte d'insécurité alimentaire.

Mots clés: culture de l'anacardier-foncier- représentations- alimentation

I. INTRODUCTION

L'introduction de l'anacardier en Côte d'Ivoire date de l'indépendance (SEDES, 1986). Elle s'est opérée en deux phases essentielles : une phase de reboisement (1959- 1970) et une phase de production fruitière (1970 à nos jours). Cette seconde phase a débuté surtout au nord avec un gain financier des producteurs estimé à huit milliards (MARA, 1999).

Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire est le premier pays producteur en Afrique de noix de cajou, avec une capacité de production de 550000 Tonnes et le deuxième producteur mondial, après l'Inde (730000 t.) (Lebailly, P; Lynn, S; Seri;H, 2012). Cette production est issue de plusieurs régions dont la région du Gontougo fournit la plus grande part de production. Les Agni-bini s'identifient dans cette région à travers leur part de production occupant une superficie de 2817 ha dans la Sous-préfecture de Kouassi-datékro et 395ha à Bahia (ANADER, 2013).

L'anacardier s'insère donc dans des systèmes de production traditionnelle dominés par l'igname, culture alimentaire de base. L'ensemble de ces cultures, dans leur pratique, pose la question de l'accès et de la gestion de la terre pour disposer des rendements de ces produits à la fois générateur de revenus et destiné à la consommation. L'accès à la terre est perçu comme un acte non réglementé où hommes mariés, jeunes, femmes et étrangers en jouissent dans le cadre de la création des champs malgré les formes de regroupement lignagers constatées et les formes de solidarité familiale autour des espaces. En effet, anciennement une zone de production caféière et cacaoyère, la région du Bini a subi les effets des feux de brousse des années 1986-1987. La disparition de ces cultures de rentes a entraîné l'abandon des terres cultivées et non encore mises en valeur aux étrangers employés, dans le cadre de l'exécution des travaux champêtres. Une rupture de contrôle prend forme et les différents acteurs agissent sans contraintes. Cette période sans véritable attachement aux cultures de rente donne un sens plus significatif aux cultures vivrières qui ne sont que des cultures annuelles. L'accès de la nourriture par tous et pour tous fonde une certaine flexibilité au niveau de la mise en valeur des terres. En conséquence, l'accès à la terre devient une réalité pour tous. Cependant, l'avènement de la culture de l'anacardier vient redéfinir les formes contractuelles et soulever la question de propriété, car tout le monde veut cultiver cette nouvelle culture de rente sur l'espace d'occupation.

La sécurisation de l'espace lignager ou familial par la durée de vie de l'arbre, la valeur monétaire que procure la noix de cajou deviennent des facteurs réductifs des produits alimentaires et surtout l'igname et soulève la question de l'insécurité alimentaire.

L'étude se fixe comme objectif d'analyser les facteurs explicatifs de la problématique d'une insécurité alimentaire chez les Agni-bini.

-quels sont les facteurs de l'adoption de l'anacardier dans les sous-préfectures de Kouassi-datékro et Boahia ?

-quelle est l'implication de cette adoption sur la gestion de la terre ?

-comment la dynamique culturelle explique-t-elle l'insécurité alimentaire chez les Agni-bini ?

Methodologie

Nous avons eu recours à l'approche phénoménologique de Schütz (1971) qui met l'accent sur ce qui peut éclairer l'action individuelle dans la vie quotidienne. La question qu'il pose est celle, non de l'explication des phénomènes sociaux objectifs, mais celle de la compréhension de l'action. Il se propose donc de décrire l'action de l'acteur dans son environnement social, de comprendre les rapports intersubjectifs et d'examiner les rapports de compréhension entre les acteurs.

L'observation de l'activité sociale est basée sur la phénoménologie et l'intentionnalité. La compréhension des actions d'autrui s'opère par exemple par la connaissance des intentions d'autrui et de ses motifs. Selon l'auteur, l'on peut prouver que toutes les relations sociales telles qu'elles sont comprises par moi, être humain vivant naïvement dans un monde centré sur moi, ont comme prototype la relation sociale qui me relie à un alter ego individuel avec qui se partage temps et espace (Schütz, *op. cit.*). Ce sera un objet privilégié de la sociologie dans la vie quotidienne que d'étudier, par exemple, comment les acteurs ont recouru à des typifications pour comprendre et se comporter dans le monde social. Il s'agit d'examiner comment les individus, pour comprendre leur environnement social et pour se comporter par rapport à autrui, recourent à des types sociaux, à des modèles synthétiques de conformité entre les motifs et les actes ou à des modèles de statut social. En projetant ces types sur son expérience, l'acteur s'attend à certaines conduites et organise son expérience en conséquence. Dans la zone d'étude les actions liées à l'accès à la terre et à sa mise en valeur soutendent une stratégie d'appropriation de l'espace pour constituer un bien d'héritage. La mise en œuvre de ces actions, qui parfois mal orientées créent des conflits entre différents acteurs. Un autre fait est lié à l'extension des cultures de rente dans une dynamique de gestion des espaces pour répondre à la fois aux besoins alimentaires et à la question de ressources financières. Cette approche théorique permet d'analyser les rapports conflictuels de pouvoir entre les gestionnaires de terres et les membres des différentes familles, les stratégies de réadaptation des liens sociaux et la conscience réelle de menace de recule des productions de consommation due à la dispersion des forces.

La méthodologie mise en œuvre a consisté à conduire des enquêtes de terrain dans 4 villages des Sous-préfectures de Kouassi-datékro et Boahia où des entretiens individuels et de groupe ont été effectués avec plusieurs acteurs. Ce sont entre autres les Sous-préfets des deux localités, un agent de l'encadrement de l'ANADER, les chefs de ménage, les leaders des jeunes et des femmes, les chefs de communauté (Lobi et Burkinabé) et 50 cultivateurs.

Les Facteurs De L'adoption De La Culture L'anacardier

1-1.Facteurs Economiques

Ils sont essentiellement basés sur les origines de création de richesse. En effet, pour les populations du bini, la culture de l'anacardier favorise une rentabilité financière. C'est le nouveau produit qui remplace le binôme café-cacao dont les productions avaient permis aux paysans de scolariser les enfants, de construire des logements d'instituteur et familiaux, de s'offrir pour certains, du matériel roulant tels que les mobylettes et des voitures. L'acquisition de tous ces éléments ont été déterminants dans les constructions hiérarchiques des rapports entre les aînés sociaux d'une part et entre ces aînés et les cadets sociaux d'autre part. Aujourd'hui, la principale culture susceptible de se positionner ou de se repositionner en fonction de l'appropriation de cette matérialité est la noix de cajou. Le discours de Koffi. M résume l'ensemble des opinions recueillis sur cette valeur monétaire de la noix de cajou. Il l'exprime en ces termes : « *étant cultivateurs, notre unique service d'emploi est le travail de la terre. La valeur humaine chez nous se mesure à travers les exploitations agricoles et les fruits qui en découlent. L'anacarde offre la possibilité à chacun de s'exprimer. Soit par la qualité de l'alimentation, soit par la promptitude à satisfaire une question nécessitant des ressources financières(maladie, scolarité des enfants, quête pour réaliser un bien communautaire), soit aussi par les biens mobiliers et immobiliers que possède chacun. La bureaucratie a longtemps été perçue comme un facteur de réalisation de soit, malgré toutes les campagnes d'information et de sensibilisation sur les opportunités de richesses issue du travail de la terre. Aujourd'hui beaucoup ont compris et la relation homme bureaucrate et homme paysan se manifeste autrement. Il y a des fonctionnaires qui demandent des prêts avec nous pour pouvoir retourner dans leur lieu de service à chaque fois qu'ils sont en vacance ici. Vous comprenez que les choses ont changé. Néanmoins beaucoup rivalisent les terres avec nous. Tout le monde est presque devenu cultivateur* ».

1.2. Les Facteurs Techniques

Dans la programmation des cultures quotidiennes des paysans, une culture ne peut être adoptée que si son insertion ne modifie pas grandement le calendrier agricole. L'anacardier s'insère facilement dans le calendrier agricole. Il n'exige pas un défrichage particulier de parcelle. En effet, les paysans sèment les noix de cajou entre les butes des cultures d'ignames. Ils procèdent donc à un désherbage unique. Cette technique évite de cultiver plusieurs parcelles nécessitant assez de temps et de forces des actifs des ménages en ces débuts de création du champ d'anacardiers. Selon un rapport du Ministère du plan (1970) sur le temps et les dépenses d'investissement de la plantation d'anacardier de l'année zéro à l'année cinq de premières production, si l'on se place dans l'hypothèse d'une plantation établie en intercalaire de plantes vivrières pendant deux à trois ans, on retient que :

- l'achat des semences est négligeable (3kg pour un hectare) ;
- les journées de travail pour les années 1, 2, 3 : 10 journées par an pour le sarclage des jeunes plants, soit au total 30 jours pour les trois premières années ;
- 3^e année, trois sarclages et protection contre les feux de brousse ;
- 4^e année, deux sarclages et protection contre les feux de brousse. Au total, toujours selon ce rapport, il y aura 7 sarclages et protection contre les feux pour 130 journées de travail durant le cinq premières années d'une plantation d'un hectare. Ceci représente un investissement en peu de temps. A cela, il faut noter que la grande période de ramassage des noix intervient au moment où les travaux du vivrier sont relativement en baisse. Cependant, la succession des cultures sur plusieurs années, tel que nous le constatons dans le contexte actuel définit l'étendu des parcelles occupées par l'anacardier. Cela est lié au temps d'entretien, aux forces d'entretien et la co-gestion des différents champs agricoles. Puisque désormais, il n'est plus question d'une parcelle unique à plusieurs cultures mais de plusieurs parcelles à plusieurs cultures.

II-DE L'ADOPTION DE L'ANACARDIER A LA MULTIPLICITE DES MAITRES DE TERRE

Ii-1. Des strategies de repartition des terres

La perception des populations liée à la production des noix de cajou reste essentielle dans la pratique culturelle. En effet, l'anacardier est perçu comme une des sources financières importantes. Il est également perçu comme un arbre qui garantit une propriété sur un espace donné. Donc facteur d'acquisition de bien foncier qui représente un élément important d'héritage et de maintien de control sur une portion de terre donnée. L'accès à la terre dans le cadre des pratiques agricoles a toujours fait objet d'analyse d'occupation antérieure par les parents ascendants d'un requérant. De là il est à noter que le simple fait d'avoir exercé une activité sur une terre chez les Agni-bini reste prétexte de droit d'occupation. Des informations recueillies sur les stratégies de partages des terres cultivables dans cette zone d'étude établissent que la question d'appropriation des terres cultivables par les différentes grandes familles est parti de l'exploitation des sèves de "l'hévéa sauvage". En effet cette sève était recueillie et vendue aux français à Bondoukou. C'était une des principales activités des ancêtres dans les relations commerciales entre colons et peuple du bini avant les cultures du café et du cacao. Les points de rencontre déterminaient les limites des espaces d'occupation entre les habitants d'une localité et entre les habitants de différentes localités. Pour mieux marquer son droit d'usage, ces aînés sociaux construisaient des hameaux sur ces espaces, non seulement par rapport aux cultures, mais aussi par rapport aux activités de chasse. Ce sont ces formes de reproduction du droit d'usage que l'on constate avec les pratiques des cultures pérennes. Et plus de nouvelles formes de se prévaloir le titre de propriété sont matérialisées par des documents administratifs comme l'Arrêté de Concession Définitive (ACD). Des actions naissent déjà pour l'acquisition de ce document dans le cadre des terres lignagères.

Ii-2- Dynamique De Gestion Fonciere

La gestion des terres cultivables étaient assurées par les chefs des familles. Cependant celle de l'ensemble du territoire des Agni-bini incombe au roi. Même si de nos jours cette autorité est reconnue à travers les discours, il faut noter que le pouvoir de control des différentes entités sociales s'est amenuisé. Ce fait est perçu avec les différentes contestations et l'existence de l'auto-octroie. En 2013, une société hévéicole avait obtenu du roi du Bini une autorisation d'exploitation de 2000 hectares de portions de terre en vue de la création de plantations d'hévéa. Cependant, dans la phase de sa mise en œuvre, les populations des zones concernées ont marqué un refus, remettant en cause la décision du roi. Ce fait a mobilisé un ensemble d'acteurs dont les plus imposants ont été les *troucassi*, gardien du trône et jouissant du pouvoir de régulation et du control des actions du Roi.

Au niveau des tributs, des lignages, des villages et des grandes familles, les contestations sont récurrentes, mettant en situation moins importante la position des chefs et l'autorité qui les incarnent. Aujourd'hui, le constat général est la constitution de trois entités sociales. Celle des détenteurs de pouvoir à un niveau plus haut (la royauté), celle des détenteurs des pouvoirs intermédiaires (les chefs de tribus, lignages et

villages) et le reste de la population constitué majoritairement de jeunes. La rupture de contrôle est plus marquée par le système d'héritage père-fils et plus, oncle-neveux. Ce fait réduit la manifestation du pouvoir au sein de l'unité familiale et pose la problématique de l'autorité dans un contexte plus large. L'école ayant constitué un écart entre aînés et jeunes apparaît ici comme un facteur de légitimation d'autonomie. Cette autonomie est parfois mal vécue et accentue l'auto éducation sur un espace multiculturel. La présentation de cette situation soulève la question de l'individualisme dans les pratiques culturelles. Mais un individualisme qui s'affirme par les stratégies propres des acteurs.

L'ensemble des actions dans ce système cultural lié à la gestion de la terre constitue un facteur déterminant sur la question alimentaire.

III-DYNAMIQUE CULTURALE ET PROBLEMATIQUE ALIMENTAIRE CHEZ LES AGNI-BINI

Iii-1. De La Pluralité Des Cultures A L'insuffisance Alimentaire

Dans la zone d'étude, les populations s'adonnent à la culture de plusieurs produits. La majorité des enquêtés cultive au moins huit(8) cultures (igname, banane plantain, manioc, taro, maïs, anacarde, roucou, cacao, palmier à huile...). Une des stratégies des populations afin de satisfaire à leurs besoins est la culture de plusieurs produits sur un même espace. L'on retrouve parfois plus de 6 produits sur une même parcelle (igname, taro, maïs, banane plantain, anacarde, manioc), ainsi que l'exploitation d'une parcelle antérieure. Cette stratégie est plus liée à la faiblesse de main d'œuvre qu'à la disponibilité de terres cultivables. Les populations reconnaissent que la multiplicité des produits épuise le sol et demande un long temps de jachère avant d'être ré-exploitable et pose par la même occasion la question de disponibilité d'actifs pour créer les plantations. Dame G.f, membre de l'association des femmes de Kouassi-datékro l'exprime en ces termes : « *mon fils, ici, nous cultivons un peu de tout. Mais la nourriture manque souvent parce que les travaux reposent sur une ou deux personnes. Regarde-moi !! Est ce qu'à mon âge je devrais aller au champ ? Je le fais parce que tous mes enfants sont dans leurs foyers respectifs et sont préoccupés par leurs propres travaux. Bien vrai qu'ils me viennent en aide de temps en temps, mais cela ne suffit pas pour couvrir tous mes besoins alimentaires et financiers. Je suis obligé d'exécuter des travaux dont je suis moi-même consciente que ça ne pourrait répondre à mes besoins. Et c'est comme ça un peu partout dans le village* ». La diversité des produits apparaît comme obligatoire. Leur présence sur un même sol réduit la capacité de travail du producteur. Cela demande assez de temps et oblige à prévoir une portion assez réduite. Un chef de ménage peut posséder de vastes portions de terre sur lesquelles sont cultivées à la fois des cultures pérennes et vivrières. Mais en réalité, comment peut-on expliquer l'adoption de cette multiplicité de culture, sachant que l'on ne pourrait avoir la main d'œuvre nécessaire pour l'entretien ?

La variabilité des prix, les techniques de vulgarisation, l'effet d'imitation sont les principaux éléments justificatifs utilisés par les producteurs.

En effet, les prix d'achat des produits d'exportation changent chaque année, en fonction des produits et pour un type de produit. Cette instabilité des prix se présente comme un facteur de changement des comportements culturels des producteurs qui se traduisent en l'adoption de plusieurs cultures en vue d'éviter d'éventuels regrets. En effet, selon K.B, cultivateur à Essiantoua: « *en 2010 par exemple, le prix d'achat de la noix de cajou est parti de 150f/kg à 500f avant de se stabiliser à 300f à la fin de la récolte. Pour l'année 2013, malgré le prix fixé par le gouvernement (225f/kg), certains acheteurs n'ont pas appliqué. Et c'est comme ça que les prix changent indépendamment de notre volonté avec les autres produits tels que le roucou, le piment.* »

Le maintien quotidien du ménage dans la dynamique alimentaire et l'acquisition des ressources financières reste, selon la plupart des enquêtés la multiplication des produits agricoles. Si certains prévoient arrêter l'extension des cultures industrielles pour se consacrer plus aux cultures annuelles, d'autres par contre envisagent de s'intéresser beaucoup plus aux cultures industrielles. Dans tous les cas, l'on reconnaît que la culture de plusieurs produits agricoles réduit la capacité de production, liée à l'insuffisance de la production de l'igname et occasionne la diversité alimentaire. L'insuffisance de main d'œuvres pour une production abondante, ainsi que la pluralité des produits réduisent la disponibilité alimentaire.

III-2. Mécanismes de gestion des espaces cultivables dans le système de production culturale chez les Agni-bini et les formes d'insécurité alimentaire

La création d'une plantation par le paysan part de l'identification de la parcelle, ensuite le défrichage, le brulis de certains grands arbres à ombrage après un temps d'attente de séchage des herbes. Les derniers travaux, dans le cadre de la création du champ d'ignames est le buttage. Cet ensemble de travail se pratique dans la période allant de mi-février à début juin.

Notons que la parcelle est défrichée à la mesure de la force de production. Aucune mesure préalable n'est effectuée. La grandeur des buttes et la distance entre elles sont à l'appréciation du planteur et tiennent compte des mouvements des machettes lors du désherbage. Sur une même butte sont plantés le gombo, du maïs,

du taro, du piment, de la tomate et parfois de la banane entre les espaces des butes, ainsi que l'anacardier ou le cacaoyer. Ces dernières cultures marquent cet espace autant d'année qu'elles seront en production. Rappelons que l'anacardier a une durée de production de 30 à 50 ans. Quand au cacao, il s'agit de l'espèce 'Mercédès' qui a 18 mois pour entrer en production après le planting. La logique locale première de culture des populations agricoles est fonction de la capacité individuelle de prévoir, d'agir par mesure artificielle. Les actions suivent un ordre inscrit dans un temps défini et guidées par des savoirs acquis, pour la plupart par enseignements reçus des plus âgés. Par ailleurs, la notion de quantification par mesure ne s'est toujours pas posée comme une action plus significative. L'on agit selon sa capacité productive, selon la limite de ses forces, sans toutefois la lier à la période de consommation, à l'effectif des consommateurs, à la préférence alimentaire et même et à sa pérennisation. Dans les systèmes de cultures vivrières traditionnelles, les techniques culturales utilisées minimisent par elles-mêmes les risques de prolifération : cultures sur défriche-brulis, temps de jachère important, intervalle long (parfois de plusieurs dizaines d'années entre deux répétitions de culture), isolement et faible taille des champs. Dans les parcelles traditionnelles on trouve généralement une forte agro-biodiversité (inter et intra spécifique), c'est-à-dire un mélange de plusieurs espèces cultivées et pour chaque espèce, plusieurs variétés aux comportements souvent différents. Ces conditions freinent la multiplication et la dissémination des ravageurs et pathogènes. Lorsque la culture devient plus intensive avec raccourcissement des temps de jachères, plantation de parcelles plus grandes et à la diversité génétique plus faible, la pression des bio-agresseurs devient plus importante. Si la sélection et la production du matériel de plantation n'est pas faite avec précaution, le statut sanitaire des cultures peut se détériorer de façon importante compromettant la rentabilité voire le maintien de ces cultures. Avec la culture de l'igname, la production de matériel de plantation est généralement faite par les agriculteurs eux-mêmes, par simple sélection des boutures au sein de leur propre production. Cette manière d'agir propre au paysan est une des conséquences d'une rentabilité faible des produits alimentaires chez les Agni-bini et place cette population dans une insécurité alimentaire.

IV. DISCUSSION

Cette étude présente des similitudes avec celle réalisée par l'Agence Française de Développement (AFD). En effet, un milliard d'euros avaient été octroyés pour le développement rural et la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne entre 2009 et 2012. Ce montant a été mobilisé pour soutenir les efforts des Etats africains dans la mise en œuvre de leurs stratégies nationales d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et sera poursuivie et accrue au cours de la période 2013-2016. Cette étude précise aussi que, les axes sur lesquelles l'AFD pourra répondre à la demande des partenaires africains de la France seront basées essentiellement sur l'éradication de la faim en Afrique subsaharienne et l'assurance à un accès régulier à une alimentation suffisante et de qualité aux 900 millions de personnes qui vivent aujourd'hui en Afrique subsaharienne, et qui seront 1,8 milliard dans un avenir proche ainsi qu'agir sur l'ensemble des causes de l'insécurité alimentaire. En plus, toujours selon cette étude, en raison de la dynamique démographique et de la structure de l'économie de l'Afrique subsaharienne, l'essentiel doit être fait dans les zones rurales où vivent aujourd'hui plus de 60 % de la population, où la pauvreté est la plus grande et où la prévalence et l'intensité de la malnutrition sont les plus élevées. Dans ces zones, les performances agricoles conditionnent la diversité, la qualité et la quantité de l'alimentation qui est autoconsommée.

Une autre étude réalisée par Soule (2011) montre que l'insécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un phénomène récurrent en Afrique de l'Ouest. Cette étude présente encore des similitudes avec la nôtre. En effet, depuis les années 30, l'insécurité alimentaire se manifeste de façon quasi cyclique. Cependant, sous l'effet combiné des performances agricoles réalisées à travers certaines politiques publiques à des manifestations de l'insécurité alimentaire, le phénomène a connu un recul significatif. La sous-alimentation chronique régionale a fortement diminué selon l'auteur. Cependant, il précise que la situation reste fortement contrastée selon les pays et les régions et selon les zones à l'intérieur de chaque pays. Si certains pays du Sahel connaissent des alertes quasi permanentes, d'autres, notamment des régions bénéficiant des conditions climatiques plus clémentes ne sont pas moins épargnés. Il finit par conclure que l'on doit nourrir un optimisme modéré sur les perspectives de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Car les mutations en cours (augmentation de la production et de la productivité) sont encore trop lentes pour espérer une éradication de la faim à l'horizon 2025. En effet, les politiques publiques tant au niveau régional, national que local sont encore peu coordonnées pour infléchir de façon significative la faim et la malnutrition dans la sous-région.

Il faut noter en plus avec l'étude réalisée en octobre et novembre 2013 dans dix pays de la région par Mouillez, A ; Charpentier, C ; Fernandez, J ; et David, P (2013), qu'en Afrique de l'Ouest plusieurs zones sont en situation de stress alimentaire avec des pointes de crise localisées malgré les récoltes en cours. Cela découle, en général, des effets conjugués de la faiblesse des stocks chez les ménages pauvres, de leur accès alimentaire limité et de la malnutrition aiguë élevée. Les auteurs ont conclu que 13 millions de personnes au Sahel (Burkina Faso, Gambie, Niger, Sénégal, Mauritanie, Côte d'Ivoire et Tchad) sont en insécurité alimentaire. Cependant, la

nécessité de mesures structurelles ainsi que de plans de réponse au profit des populations en insécurité alimentaire et l'urgence de la reconstitution des stocks alimentaires nationaux ont été identifiés comme priorités.

V. CONCLUSION

Le développement de l'anacardier dans les sous-préfectures de Kouassi-datékro et Boahia constitue un facteur de redéfinition des rapports dans les questions de gestions foncières. La représentation de cette culture liée à sa valeur monétaire est un enjeu dans la dynamique culturelle et pose la question de l'insécurité alimentaire dans cette zone. En effet, la période de production et de récolte de la noix de cajou agit sur la période de création des champs de produits alimentaires. Cette situation est liée au temps, à la disponibilité des actifs dans les ménages et aux facteurs climatiques dont l'interrelation ne s'inscrit pas dans un contexte favorable.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]. **AFD.** (2013). Sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne : cadre d'intervention sectorielle 2013-2016. www.afd.fr
- [2]. **Kouassi, N. F.** (2009). L'igname chez les baoulé de Côte d'Ivoire : essai d'une socio anthropologie de l'alimentation. Bouaké. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Bouaké.
- [3]. **Koné, G.** (2001). La place de l'anacardier dans la gestion foncière et recomposition des relations sociales: l'exemple du village de Kouakro. Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université de Bouaké.
- [4]. **Mouillez, A ; Charpentier, C ; Fernandez, J ; et David, P.** (2013). Sécurité alimentaire et implications humanitaires en Afrique de l'ouest et au sahel, in l'essentiel N°51 - Novembre/décembre 2013. FAO. P1-7.
- [5]. **Schutz, A.** (1987). Le chercheur et le quotidien. Paris. Méridiens Klincksieck.
- [6]. **SIGS.** (2008). Foncier rural: être propriétaire de terre en Côte d'Ivoire.
- [7]. Abidjan. CERAP.
- [8]. **Soule, B.** (2011). Les perspectives de sécurité alimentaire pour l'Afrique de l'Ouest jusqu'en 2025. USAID.
- [9]. **Toh, A.** (2008). Conflits fonciers, gouvernance locale et dynamismes sociaux de régulation dans le sud-est ivoirien: Etude de cas de la Sous-Préfecture de Bonoua. Thèse unique de Sociologie, Université de Cocody, Abidjan.